

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024 • 2025

Association Eurasanté Solidarités

INTRODUCTION

L'association Eurasanté Solidarités, créée en 1994, est une association à but non lucratif ayant pour objet de contribuer à l'amélioration de la santé publique et à l'insertion professionnelle vers les métiers de la filière santé des Hauts-de-France. Elle contribue ainsi au développement économique de cette filière, à la création de richesses et d'emplois sur le territoire, et participe grâce à cela à améliorer le bien-être et la qualité de vie des patients ainsi que le confort de travail des soignants.

L'enjeu est de taille, mais les moyens à disposition le sont aussi car notre région compte de très nombreux atouts pour valoriser et développer cette filière. La région Hauts-de-France s'appuie en effet sur un écosystème d'excellence composé d'acteurs de la recherche, de l'industrie, du soin et de la formation localisés sur l'ensemble du territoire. Cette filière, qui rassemble aujourd'hui de grands groupes au rayonnement mondial ainsi qu'un vaste réseau de PME et PMI, occupe une place particulière dans l'économie régionale puisqu'elle pèse 13 milliards d'euros dans l'économie pour plus de 1100 entreprises et 32 000 salariés, plaçant ainsi la région à la 3ème place des pôles d'importance nationale. Les entreprises de cette filière interagissent avec un vaste réseau d'institutions de recherche parmi les plus fertiles de France avec 80 laboratoires associant 4000 chercheurs, axés sur des thématiques de santé publique d'importance majeure : cancer, maladies cardio-métaboliques, pathologies neuro-dégénératives, pharmacochimie et les maladies chroniques de l'intestin (MICI). Par ailleurs, la position géographique de la région est un atout de plus pour ouvrir cette filière à l'international et ainsi y attirer les talents et projets de demain.

L'Association Eurasanté Solidarités a pour rôle de **définir la stratégie de développement de la filière santé régionale**. Elle participe également activement au déploiement de celle-ci, en menant les actions liées aux **volets de l'emploi et de santé publique**. En effet, comme indiqué dans l'objet social revu le 12 juillet 2021: *« Eurasanté est une association à but non lucratif ayant pour objet de contribuer à innover pour améliorer la prévention et le soin ainsi qu'à promouvoir : la promotion d'activités de prévention et de santé publique, sur le plan régional ; la diffusion des connaissances, des savoir-faire et des modes de production, au plan national et international ; la promotion des métiers de la santé, en particulier à destination des publics fragilisés ; la valorisation des innovations sur la prise en charge à destination des patients, des résidents, des aidants et des soignants. »* . Sa dénomination sociale a quant à elle changé le 5 juillet 2022.

Les membres fondateurs de l'Association sont la Région Hauts-de-France, la MEL, la Ville de Lille, la Ville de Loos, l'Université de Lille et l'EFS Hauts-de-France Normandie. Les membres adhérents sont à ce jour : le Département du nord, la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, la Communauté Urbaine d'Arras, l'Université d'Artois, l'Université Catholique de Lille, le Centre Oscar Lambret, l'Institut Pasteur de Lille, Santélys, Finorpa, la CCI Hauts-de-France et la CPAM de Lille-Douai.

L'Association s'appuie sur le GIE Eurasanté (Groupement d'Intérêt Economique) pour le déploiement des actions liées au volet économique. Ces deux acteurs travaillent ainsi main dans la main pour le bon développement de cette filière, qui n'a eu de cesse de croître sur les dernières années (27 500 salariés en 2016, contre 32 000 en 2024).

L'Association Eurasanté Solidarités travaille sur 4 axes de travail prioritaires : la diffusion des connaissances et savoir-faire de la filière régionale sur le plan national et international ; la promotion d'activités de prévention et de santé publique ; la promotion des métiers de la santé en vue de favoriser la création d'emplois pour la filière nutrition-santé des Hauts-de-France ; la promotion des innovations au service des patients, et de leurs aidants familiaux et professionnels.

Les deux premiers axes d'actions ont trait à capitaliser sur les forces de notre écosystème régional pour promouvoir ses résultats en faveur de la santé publique et d'une meilleure prévention de la population des Hauts-de-France, ainsi que pour faire rayonner notre territoire à l'international. On retrouve par exemple dans cet axe la conduite d'études stratégiques pour mieux connaître notre filière et anticiper ses évolutions (type Contrat d'Etudes Prospectives), ou encore la participation à des projets européens afin de s'enrichir de collaborations transfrontalières et de disséminer les résultats de nos travaux régionaux sur la scène européenne. Par ailleurs, les résultats de ces travaux permettent d'alimenter des actions de promotion de prévention et de santé publique menées à l'échelle régionale menées par l'Association aux côtés de ses partenaires.

Les deux derniers axes d'action cités prennent une part prépondérante dans le plan d'action de l'Association Eurasanté ; ce sont eux qui font l'objet de ce présent rapport d'activité sur l'année 2024-2025.

Il est à noter qu'afin d'être mieux identifiée et pouvoir mieux toucher les publics de ses actions, **l'Association Eurasanté Solidarités s'est dotée en 2022 d'un site web**, disponible à l'adresse : <https://www.solidarites-eurasante.com/> .

1. Sensibilisation et aide à l'insertion aux métiers de la nutrition-santé, en vue de favoriser la création d'emplois pour la filière régionale

A. Faire mieux connaître les métiers et les opportunités de la filière nutrition-santé régionale

Une sensibilisation aux opportunités professionnelles de notre filière

Les métiers de la filière nutrition-santé sont souvent méconnus, et parfois considérés comme « inaccessibles » par certains publics, faute d'une information adaptée et complète. Il en résulte des difficultés pour les entreprises de ce secteur en notre région, alors même que notre territoire connaît l'un des taux de chômage les plus élevés du territoire national (le taux régional s'élève à 8.7% de la population active, soit près de 2 points au-dessus de la moyenne nationale¹).

Aussi, l'Association Eurasanté Solidarités se fixe pour objectif de faire connaître les opportunités de la filière nutrition-santé au grand public en mettant une priorité sur les jeunes, les demandeurs d'emploi et les publics fragilisés. Pour ce faire, l'Association a développé année après année un solide réseau de partenaires locaux engagés sur les thématiques de l'insertion professionnelle, tels que Pôle Emploi, les Maisons de l'emploi, les Missions Locales, Lille Avenirs, Proch'Emploi, France Travail, des cabinets

¹ Taux de chômage au 4ème trimestre 2022 en Hauts-de-France, DREETS, 2023

d'insertion ou encore le groupement d'employeurs Alliance Emploi. L'année 2024 a été riche d'actions réalisées en faveur de ces publics.

Pour toucher le public des **demandeurs d'emploi et publics fragilisés** l'Association a poursuivi sa participation à des forum emploi, notamment le forum « Place de l'emploi » organisé par France Travail à Seclin en juin 2024 qui a regroupé plus de 250 visiteurs et qui a permis de réaliser une centaine d'entretiens employeurs/visiteurs.

Le territoire de Loos et plus spécifiquement le quartier des Oliveaux fait partie des territoires expérimentaux de l'initiative TZC (Territoire Zéro Chômeur). Eurasanté est engagé aux côtés des acteurs actifs dans le comité local comme la Fabrique de l'emploi, La Pioche et France Travail.

Dans ce même objectif, nous avons souhaité proposer en cette année 2024, deux éditions de l'évènement Eurajobs Dating, organisées les 4 avril et 19 novembre 2024. Ces deux évènements dédiés aux entreprises de la filière et à leurs métiers ont réuni à chaque fois une vingtaine d'entreprises parmi lesquelles DIAGAST, O2, X'PROCHEM, CERBALLIANCE, SANTELYS, MACOPHARMA, DELPHARM, COUSIN SURGERY... A chaque fois, ce sont plus de 200 participants qui sont venus à leur rencontre !

Deux ateliers ont été proposés à l'occasion de l'évènement Eurajobs dating du 19 novembre: une Masterclass "Du Leadership féminin au leadership authentique", animée par Isabelle DELCROIX, directrice du cabinet LIDUP et un atelier « Pitch de CV » animé par l'APEC, partenaire du jobdating, où 24 candidats ont été formés à se présenter devant les recruteurs.

Autre public à particulièrement sensibiliser aux opportunités de la filière santé : **les étudiants et jeunes diplômés**. L'association a renouvelé en 2024 l'organisation du bootcamp HIBSTER qui réunit chaque année pendant 48 heures des jeunes talents de tous horizons, pour booster en équipe pluridisciplinaire des projets d'entreprises de la filière santé, nutrition, bien-vieillir et sport. Pour les étudiants, cet évènement est une opportunité de se sensibiliser à l'entrepreneuriat – en plus de contacts riches et directs auprès d'entreprises régionales en forte demande de recrutement de profils diversifiés et désireux de s'investir dans la filière santé. A la clé pour les entreprises participantes, la possibilité d'insuffler une nouvelle dynamique à leurs projets mais aussi et surtout de détecter les futurs talents qui demain les développeront.

Pour cette édition du 15 au 17 novembre 2024, Hibster a proposé un sprint de créativité de 48h à une centaine d'étudiants issus de plus de 28 écoles et formations de la région, sur les projets de 11 porteurs régionaux.

Le dimanche 19 novembre après-midi, à l'issue des 48 heures de challenge HIBSTER, les équipes d'étudiants ont présentés leurs solutions devant un jury composé d'experts, qui a permis de récompenser l'équipe lauréate du Grand Prix (projet Parcours parenthèse) et 2 Prix Coup de cœur du jury (Auchan Retail et Roquette).

“Pendant 48 heures intenses, j’ai eu la chance de collaborer au sein d’une équipe composée de talents aux parcours variés, pour relever un défi proposé par Aldebaran. Avec pour objectif d’imaginer et de développer une solution innovante répondant à une problématique concrète, ce week-end fut un condensé de brainstorming en équipe, de créativité, d’apprentissage et de collaboration. Grâce à la diversité des compétences et des idées, nous avons su repousser nos limites et présenter une proposition qui, je l’espère, contribuera à faire avancer le projet de notre porteur. Cette expérience a été riche en émotions et très enrichissante pour moi, sur le plan humain comme professionnel. L’énergie et l’engagement présents tout au long du concours ont renforcé mon intérêt pour l’innovation en santé et ont confirmé mon envie de laisser mon empreinte dans ce secteur en pleine expansion.” **Léa LEFEBVRE, étudiante de ESPAS et participante à HIBSTER 2024**

“Pendant tout un weekend, mes 7 coéquipiers et moi-même avons proposé des solutions innovantes, afin de répondre à une problématique donnée. Comment l’application Parcours Parenthèse peut-elle structurer son approche dans les enjeux de l’orientation professionnelle, la réussite aux examens et l’entrée dans le monde du travail, tout en assurant le bien-être au quotidien ? Ce fut une expérience enrichissante sur le plan professionnel mais également humain et je souhaiterais remercier mes coéquipiers avec qui nous avons repoussé nos limites et utilisé les atouts de chacun pour mener notre équipe à la victoire. Et c’est avec une fierté immense que nous avons gagné le GRAND PRIX HIBSTER.” **Flavie WILLAUME**

CAP SANTE, nouveau projet 2024 pour faire connaître et attirer vers les métiers de la santé hors ceux du soin

Eurasanté a impulsé en juin 2024 le nouveau projet « Cap Santé » en partenariat avec Lille Avenir grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE+). CAP SANTE est une initiative visant à orienter, promouvoir et sensibiliser aux métiers souvent méconnus du secteur de la santé à un public de jeunes de moins de 25 ans et a pour objectifs de briser les stéréotypes sur les métiers de la santé, de créer des vocations et de faciliter les rencontres entre jeunes en quête d’orientation d’une part et industriels et centres de formation d’autre part.

En 2024, l’équipe projet a travaillé à l’organisation de deux événements afin de s’adresser à deux types de publics qui verront le jour en 2025 : les collégiens/lycées lors de la journée du 4 février 2025 et les jeunes en insertion ou NEETS à la journée du 12 juin 2025.

Il(s) témoignent

« Nous vous remercions pour l’accueil de nos élèves, visiblement ils étaient ravis, et ont appris beaucoup de chose ! » Coralie SEGERS, Principale du collège Nina Simone

« Bravo ! L'évènement était parfaitement adapté au message que l'on souhaite transmettre aux élèves. Le gros plus : leur avoir donné l'opportunité de manipuler lors de l'immersion dans l'usine-école de l'IMT », Vincent POULIQUEN, Chef de projet, Dispositif IDEE

B. Attirer des publics éloignés vers les métiers de notre filière santé régionale

Favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans

Démarrés en 2023, deux nouveaux projets en lien avec les salariés seniors (plus de 50 ans) ont été déployés tout au long de l'année 2024.

L'idée est partie d'un constat fort : à l'échelle de la métropole lilloise, près de 45% des demandeurs d'emploi ont plus de 50 ans (source : France Travail). Des profils expérimentés, et en recherche d'une nouvelle aventure dans laquelle se lancer : il n'en fallait pas plus pour convaincre l'Association de dédier deux nouveaux projets dédiés à l'aide à l'insertion professionnelle de ces profils ainsi qu'à leur accompagnement dans l'emploi.

D'une part, le projet Senior Talent déployé à partir de mars 2024 grâce au soutien de la MEL, a permis de favoriser l'employabilité des personnes de plus de 50 ans tout en soutenant le développement des TPE-PME en santé-alimentation sur le territoire métropolitain. Afin de mobiliser les seniors, trois réunions d'information organisées en partenariat avec France Travail et Tremplin cadres ont eu lieu en octobre 2024. Elles ont attiré une quarantaine de participants à chaque session, démontrant un vif intérêt pour les opportunités. Trois chefs d'entreprise, Denis Troch, Hugues Collet et Marcel Simile, y ont partagé leur expérience entrepreneuriale, motivant les candidats à envisager de nouvelles voies professionnelles.

À l'issue de ces réunions, chaque candidat a été orienté vers un ou plusieurs parcours, selon son niveau de qualification :

- Les personnes ayant un minimum de BAC +2 ont pu participer à un bootcamp de 48 heures afin de découvrir de manière ludique des projets de la filière santé tout en mettant en valeur leurs compétences et expertise. Cette journée d'intelligence collective a rassemblé 36 seniors autour de projets innovants de notre territoire.
- Les seniors de niveau de qualification inférieur à BAC + 2 ont été invités à participer au parcours de découverte des métiers des services à la personne et/ou de la logistique en santé. Sur le volet des services à la personne, 7 participants ont ainsi été accueillis chez Iseform Santé, où ils ont assisté à une présentation des métiers et des formations initiées par Santélylys. Sur le volet industriel, 19 participants ont été accueillis chez Macopharma lors d'une rencontre organisée en collaboration avec l'IMT.

A l'issu des différents parcours, tous les seniors ont été convié au job dating qui s'est déroulé le 19 novembre 2024. Ce temps fort a permis de les mettre en relation avec des entreprises du réseau en recherche de talents.

Ce projet a également permis de mettre en avant l'intérêt du recrutement inclusif pour les entreprises. Fin septembre 2024, une animation RH a été initiée dans le but de sensibiliser les entreprises au recrutement des seniors. L'atelier a permis de mettre en lumière les avantages de l'emploi des seniors, un sujet illustré par le témoignage de l'entreprise Japet Médical.

Ils témoignent

« J'ai vraiment apprécié ce parcours. Il m'a permis de retravailler en équipe, de faire de belles rencontres, de redéfinir mon CV et de me dire que je suis encore utile. Merci à Eurasanté, c'était super! »
Caroline G., participante au parcours Senior Talent

D'autre part, et de manière complémentaire, le projet **Cap Seniors**, démarré en octobre 2023 grâce au soutien de la DREETS Hauts-de-France, a été déployé en 2024. Ce projet vise à soutenir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes de plus de 50 ans et de soutenir les démarches d'organisation intégrant la gestion de la seconde partie de carrière. Cap Seniors répond ainsi à différents objectifs : l'amélioration de la situation des travailleurs seniors en situation de pénibilité, le renforcement des entreprises de santé grâce à un meilleur accompagnement de ces ressources humaines, la favorisation de la transmission des compétences et la contribution au développement économique du territoire.

L'année 2024 a d'abord permis la réalisation d'une étude sur le travail des seniors dans les TPE-PME de la filière santé régionale, afin d'établir une base solide de données pour mieux comprendre la situation des travailleurs seniors, leurs besoins et ceux des entreprises les salariant. L'étude a permis de mettre en évidence les leviers et les freins potentiels au recrutement de salariés seniors ainsi que les problématiques spécifiques liées au travail des seniors selon la typologie des entreprises de la filière.

Suite à cette étude et ses recommandations, nous avons ensuite initié un accompagnement individuel et collectif aux TPE-PME du territoire afin de les sensibiliser à la gestion des âges (accompagnement collectif) en organisant des sessions collectives d'information. Nous travaillerons en 2025 sur les freins à l'embauche de salariés seniors (accompagnement individuel) auprès des entreprises, en étudiant les représentations des chefs d'entreprises/managers/professionnels des ressources humaines vis-à-vis des seniors. Il sera ensuite édité un livre blanc en conclusion du projet pour partager ces résultats à l'écosystème régional.

Favoriser la mixité Femme-Homme au sein de l'industrie de santé

Toujours pour donner plus de visibilité à la filière et pour répondre au manque d'attractivité du secteur, l'Association Eurasanté a impulsé en 2023 avec le soutien de la Dreets Hauts-de-France un parcours d'accompagnement collectif et individuel des entreprises de l'industrie de santé aux **enjeux de la mixité hommes-femmes et de l'égalité professionnelle**. Ce projet a pour objectif d'attirer de nouveaux profils et ainsi diversifier les talents aux savoir-être et savoir-faire complémentaires vers une filière d'activité stratégique forte en notre région. Il permettra également d'accompagner les entreprises de l'industrie de santé en leur proposant des outils favorisant l'attractivité des métiers et favorisant ainsi l'accroissement de la mixité.

En effet, bien que les femmes soient majoritaires dans les emplois de la filière santé, les entreprises sont confrontées à une sous-représentation des femmes dans les postes à responsabilité, avec 40.5% de femmes aux postes de cadres selon l'INSEE en 2023. L'objectif du projet est donc double : améliorer et développer la mixité au sein des industries de santé et promouvoir les opportunités en région pour attirer davantage de candidates et candidats.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'association a mené plusieurs actions sur l'année 2024. L'enjeu a tout d'abord été de proposer un accompagnement individuel et personnalisé aux TPE/PME de santé régionales exprimant le besoin de bénéficier de solutions concrètes pour la mixité dans un contexte de mutations économiques. De manière complémentaire, un accompagnement collectif a été mis en place avec un programme d'animations et de rencontres pour communiquer sur les enjeux de la mixité et les outils adéquats aux entreprises. Différents ateliers ont ainsi eu lieu sur plusieurs thématiques telles que « Représentation et valorisation des métiers », « Diffusion de bonnes pratiques à travers la valorisation d'expériences grâce aux témoignages d'entreprises engagés en faveur de la mixité et l'égalité professionnelle » ou encore « Qualité de vie au travail et marque employeur ». Une masterclass a également été organisée sur le sujet du leadership au féminin en novembre 2024. L'objectif était de déconstruire les stéréotypes du « leadership féminin » et explorer les défis uniques auxquels font face les femmes leaders.

Sur le volet individuel, cinq entreprises de notre écosystème ont été accompagnés sur ce sujet en 2024. Pour chaque entreprise, une phase de diagnostic a été effectuée, suivie d'une phase de recommandations voire d'accompagnement au déploiement.

Ont également été menées de nombreuses actions de communication et en particulier la réalisation de deux vidéos, la première mettant en lumière deux ambassadeurs masculins exerçant des métiers d'aide à domicile, la seconde mettant en avant le parcours professionnel d'une collaboratrice d'une société pharmaceutique.

C. Soutenir l'entrepreneuriat pour tous

L'obtention du Label French Tech Tremplin

Lancé en 2019, French Tech Tremplin est un programme qui promeut l'égalité des chances et accompagne les entrepreneuses et entrepreneurs issus de milieux sous-représentés dans l'écosystème tech français pour développer leur projet entrepreneurial.

Pour être éligibles, les candidats entrepreneurs et entrepreneuses doivent répondre à des critères économiques (être bénéficiaires de minima sociaux type RSE ou AAH, être étudiant boursier,...), des critères de résidence (résider dans un quartier prioritaire de la ville, une zone de revitalisation rurale,...) ou encore un statut de réfugié reconnu par l'OFPRA.

L'association Eurasanté Solidarités a appuyé le GIE dans l'obtention de la labellisation French Tech Tremplin pour ses 4 incubateurs : le Bio-Incubateur (Santé), Euralimentaire (foodtech), Eurasenior (bien-vieillir) et Vivalley (Sport-santé).

Ces incubateurs ont rejoint le consortium « Hauts-de-France Tremplin » piloté par Euratechnologies et rassemblant Eurasanté, Amiens Cluster, Euramaterials, Transalley, Iterra, et l'EDHEC afin d'offrir un programme harmonisé et complémentaire aux lauréats French Tech Tremplin. En 2024, ce sont 14 start-ups lauréates qui se sont orientés vers le consortium Hauts-de-France Tremplin : 2 d'entre elles ont choisi d'être accompagnées par le Bio-Incubateur Eurasanté, 1 par Eurasenior et 1 par Vivalley, preuve de l'attractivité de ces dispositifs.

D. Apporter des solutions aux secteurs en tension

L'Association s'est particulièrement positionnée sur deux secteurs dont les recrutements sont particulièrement en tension, et ce d'autant plus depuis la crise sanitaire liée à la COVID-19: les services à la personne et le secteur de la production industrielle en pharma-biotech.

LE SECTEUR DES SERVICES A LA PERSONNE

Concernant les services à la personne en région Hauts-de-France, le secteur de la prise en charge (auxiliaire de vie, aide à domicile, soins infirmiers, ...) des personnes âgées connaît une importante recrudescence du recrutement, avec la création de 15 000 emplois nets en 2020. Ce secteur répond à une demande croissante de prise en charge à domicile ou en établissement spécialisé des personnes âgées, dont la population régionale croît de +1.4% par an depuis 2013. Les évolutions démographiques liées au vieillissement de la population projettent 62 000 emplois supplémentaires à pourvoir d'ici 2050 dans le secteur des services à la personne (SAP), dont la majorité concernerait l'accompagnement quotidien des personnes âgées ou en perte d'autonomie (Source : Insee Analyse Hauts-de-France n°128, octobre 2021).

Le secteur de la santé à domicile connaît cependant de fortes tensions de recrutement et de fidélisation des salariés : fort turnover, besoin de formation constant aux nouveaux types d'équipements, difficultés de coordination entre intervenants et désormais l'uberisation récente du secteur qui facilite le fait que tout un chacun s'improvise aidant à domicile. Selon l'enquête « Besoins en Main d'œuvre » réalisée par Pôle Emploi en 2021, on comptabilisait 3 970 projets de recrutement, à l'échelle du Département du Nord, dont 67 % jugés difficiles à pourvoir par les employeurs.

Alors que la santé à domicile est le sous-secteur qui tire le secteur plus large des Services à la Personne (SAP) vers le haut, il est primordial d'agir pour y préserver l'emploi, voire même de le développer, ainsi que de sécuriser l'aide apportée aux personnes fragilisées.

L'attestation d'Aptitude à la santé à domicile (2ASD), une formation courte et immersive pour se tester aux métiers de la santé à domicile

L'un des freins d'orientation des demandeurs d'emploi vers la santé à domicile est le nombre conséquent d'heures de formation. Les demandeurs d'emploi sont parfois dans une situation précaire et n'ont pas les moyens de se payer une formation spécialisée. **La clé pour créer des vocations, créer de l'insertion rapide et un tremplin vers des formations plus longues pour exercer d'autres types de métiers en santé à domicile était de créer une formation rapide et professionnalisante.** Eurasanté a ainsi développé en partenariat avec Iseform Santé un projet concret de parcours tremplin visant, de façon sécurisée, à accompagner, former et insérer les demandeurs d'emploi vers les métiers de l'aide à domicile : Attestation d'Aptitude à la Santé à Domicile (2ASD). Le 2ASD vise à engager et à accompagner des demandeurs d'emploi souhaitant investir le champ du domicile dans le cadre de leur projet professionnel et/ou souhaitant bénéficier d'un seuil minimal de compétences, essentielles pour l'accompagnement des personnes fragilisées à domicile. La formation est une formation courte, qui mêle cours théoriques et stages pratiques, non-spécifique à une pathologie ou à un type de public, ayant une approche globale et apportant des compétences nécessaires à l'intervention auprès de personnes fragilisées. Elle permet ainsi une meilleure insertion professionnelle sur des métiers d'entretien du cadre de vie, mais également une insertion en formation qualifiante dans les services à la personne.

Depuis son démarrage en 2017, dix sessions de 2ASD ont déjà été organisées : six sur le territoire de Lille, deux en Thiérache, une à Valenciennes et une à Saint Quentin. Elles ont déjà permis au total de former près de 60 personnes aux pré requis du métier d'aide à domicile avec une grande majorité de femmes (85 % des participants). Un impressionnant taux d'insertion de plus de 70 % a été enregistré parmi les participants, qui ont trouvé leur place dans le secteur des services à la personne.

La session organisée à Saint Quentin en novembre 2024 a été proposée grâce au soutien de la Fondation Crédit Mutuel Nord Europe. Le parcours 2ASD a ainsi permis de sensibiliser, former et accompagner des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail vers les métiers de l'accompagnement à domicile sur ce nouveau territoire.

Deux actions de sensibilisation ont été organisées, mobilisant un réseau d'acteurs locaux tels que France Travail et Itinéraire Emploi. La web TV « Là-Hauts » a d'ailleurs réalisé une vidéo sur le déroulement d'une réunion d'information collective, mettant en lumière l'escape game en tant qu'outil innovant permettant de révéler et repérer les compétences transversales du métier d'aide à domicile (confiance en soi, écoute, bienveillance, travail d'équipe, respect envers autrui, gestion du stress, respect des consignes, prise d'initiatives, force de proposition, adaptation, négociation, aisance relationnelle...).

Ces actions ont abouti à la sélection de 5 participants, engagés dans le programme qui ont pu suivre la formation théorique ainsi qu'effectuer leur immersion professionnelle grâce à des partenaires comme Azaé, Adhap Service, Vitalliance ou encore Aide au quotidien.

LE SECTEUR DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN PHARMA-BIOTECH

Un parcours de sensibilisation et formation innovant aux métiers des sites de production pharma-biotech

Concernant le secteur de la production industrielle en pharma-biotech, il s'avère que ces métiers représentent une part prépondérante de l'emploi de la filière santé. Sur les 32 000 emplois de la filière régionale, 12 500 emplois concernent des postes en sites de production des industries chimiques et pharmaceutiques. Cela représente un tiers des emplois de la filière, alors que la moyenne nationale des emplois de production dans l'industrie est de 13,3%², et ce alors même que la filière santé est la 3^{ème} plus grande filière française. Il est donc nécessaire de continuer à former ces emplois, afin de garder cet atout de notre région compétitif sur le plan national et international. Citons par exemple en région des grands noms de la production industrielle qui sont implantés sur l'ensemble du territoire régional tels que LFB BIOMEDICAMENTS, DELPHARM, UNITHER, SANOFI, EFS, MACOPHARMA, DIAGAST, BIO-RAD, MINAKEM, GSK, WEST PHARMACEUTICALS, LABORATOIRES BIOVE, DSM, PHARMATIS, LABORATOIRES ANIOS, LABORATOIRES BOIRON, PHARMADIEM, INTEROR, ROTTENDORF PHARMA...

Cependant, on observe que les métiers des sites de production de la filière santé-nutrition en région sont particulièrement en tension. En effet :

-Concernant la formation continue : Plus de 9 200 emplois industriels doivent se former régulièrement pour faire face aux évolutions constantes des métiers et des outils de production. La filière santé étant à juste titre une filière très règlementée et active, les changements et évolutions s'effectuent de

² Tableaux de l'économie française, Insee, 2020

manière très rapide. Or, nous constatons une absence sur le territoire de centres de formation spécialisés sur les process industriels pharmaceutiques : ce manque pousse les industriels à former directement les salariés sur les lignes de production et par conséquent, à dégrader la performance industrielle de leurs sites et à ralentir leur production.

- Concernant la formation initiale : De nombreux industriels rencontrent des difficultés de recrutement en termes de personnel qualifié aux procédés de productions industrielles pharmaceutiques et biotechnologiques. En effet, 15% des offres sur les métiers de production de la filière santé sont non pourvues depuis plusieurs années, soit environ 1 750 offres par an dont plus de 500 uniquement pour les métiers des sites de production (source *Pôle Emploi*, 2017).

Par ailleurs, la crise sanitaire de la COVID-19 a accéléré les problématiques des entreprises régionales de la filière santé du fait d'une très forte hausse des demandes concernant certains produits comme les masques, le gel hydroalcoolique, certains médicaments utilisés en réanimation, etc. De fait, les sites de production expriment l'urgence de la situation et la nécessité de bénéficier au plus vite d'un lieu de formation, particulièrement dans le domaine du secteur pharmaceutique.

Grâce au soutien de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais, du Département du Nord, et de la Ville de Lille, Eurasanté a lancé en 2021 un projet nommé « **Une chance pour soigner** ».

Il s'agit d'un parcours complet de sensibilisation, de formation et d'insertion vers les métiers des sites de production de santé régionaux. Il se traduit par une succession de 4 étapes successives sur une période maximum de 4 mois : sensibiliser, tester, former et intégrer.

Il est ouvert et accessible à tous types de demandeurs d'emploi (y compris ceux éloignés de l'emploi), à de jeunes diplômés en sortie de BTS-Bac Pro, ainsi qu'à des salariés issus de PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) en reconversion. Le projet est mené de manière partenariale avec les acteurs des mondes de la formation, de l'emploi et de l'industrie de santé.

Nous avons mis au point pour ce projet un escape game permettant de recruter les candidats autrement, en se basant uniquement sur les savoirs-être, et nous sommes entourés d'un centre de formation spécialisé dans l'industrie pharmaceutique (le groupe IMT).

Depuis le lancement du projet à l'automne 2021, nous avons déjà pu organiser près de 30 sessions dans toute la région et former près de 320 demandeurs d'emploi avec un taux d'insertion de 60% pour les personnes ayant suivi le parcours dans leur intégralité. 17 entreprises ont déjà pu profiter de ce dispositif pour recruter des agents de production parmi lesquelles nous comptons BAXTER, MACOPHARMA, MINAKEM, COPALIS ou encore INPHARMASCI.

Les dernières sessions se sont échelonnées entre septembre 2023 et juin 2024. A l'issue de ces parcours de formation et d'immersion, 31 participants ont ainsi été sensibilisés, 15 bénéficiaires ont effectué un entretien et l'immersion en entreprise. On note un taux de 53% de sortie positive (8 bénéficiaires sur 15 accompagnés).

Le lancement du projet d'une usine-école régionale menant aux métiers des sites de production en santé

L'association a travaillé aux côtés du GIE et du Groupe IMT à la construction d'une « usine-école », à savoir un plateau technique de formation permettant une mise en situation professionnelle aux

métiers des sites de production chimiques et pharmaceutiques, car aucune n'existait au Nord de Paris.

Ce lieu de formation a l'ambition de former 1.500 personnes chaque année aux process de fabrication industrielle en conditions réelles, le plateau technique étant centré sur les process industriels des formes galéniques chimiques (sèches, liquides, pâteuses) et biologiques.

La préfiguration de cette usine-école sur une surface de 700m² a été initiée au cœur du Parc Eurasanté au dernier trimestre 2022, afin de pouvoir répondre à la forte demande de personnels formés à ces métiers pour toutes les entreprises de santé régionales. L'année 2024 a permis de déménager ces équipements dans leur localisation finale, à savoir le bâtiment du HUB Eurasanté livré en septembre 2024, permettant d'augmenter la visibilité de cette offre de services à disposition des sites de production pharma-biotech régionaux.

2. La promotion des innovations au service des patients, de leurs aidants professionnels et familiaux

A. Mettre en place des showrooms dédiés pour le grand public

L'équipement et l'animation de showrooms dédiés aux innovations en faveur du bien vieillir où tester des innovations

En France et en Europe, la préservation de l'autonomie via le maintien à domicile est sans cesse réaffirmée comme une priorité, notamment par la loi française relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 Décembre 2015.

Pourtant, les données disponibles montrent que l'habitat reste largement inadapté au regard des besoins potentiels de la population qui souhaite rester vivre chez elle. Ce constat est encore plus criant en région Hauts-de-France où la part de seniors vivant à domicile est l'une des plus élevées de France (96%), parmi laquelle on compte un haut pourcentage de personnes en perte d'autonomie (7,5%). Le bassin minier est un territoire fragilisé dont le taux de pauvreté atteint 22%, soit 4 points de plus qu'au niveau de la Région Hauts-de-France (18,6%), et dont l'état de santé de la population est moins bon que la moyenne nationale chez les plus de 60 ans (INSEE, Focus n°115, 2018).

Aussi, l'Association se mobilise pour travailler à faire émerger et animer des showrooms et démonstrateurs innovants afin de permettre aux personnes fragilisées (seniors, personnes en sortie d'hospitalisation,...) de se renseigner et pouvoir tester les solutions innovantes permettant un maintien à leur domicile dans des conditions optimales.

L'Association anime aux côtés de Clubster NSL l'appartement témoin HIPA (Habitat Innovant pour Personnes Agées) situé à Marles-les-Mines (Pas-de-Calais) depuis 2018, dédié au bien vieillir et à l'autonomie à domicile des seniors. L'appartement est un lieu d'information (sur les aides techniques existantes et leur coût), de formation (pour les aidants professionnels et familiaux à l'utilisation de ces aides techniques) et d'expérimentation (pour que les industriels régionaux puissent venir développer leurs produits avec des personnes âgées).

C'est près de 80 équipements et solutions (issus de plus de 35 entreprises régionales) qui sont mis en scène dans quatre espaces : salle de bains, cuisine, salon et chambre à coucher. Du fait de la crise sanitaire et des restrictions qui en ont découlé, deux nouvelles initiatives ont vu le jour entre 2021 & 2022 : la création d'un portail digital permettant de visiter l'appartement HIPÂ de chez soi et la mise en place progressive de box tests à domicile améliorant ainsi l'accès aux innovations technologiques pour les personnes âgées isolées et peu mobiles. Cette démarche « d'aller vers » les utilisateurs finaux répond à un double enjeu : poursuivre le développement d'HIPA malgré une fermeture temporaire du showroom et toucher un public isolé.

De manière complémentaire, un deuxième showroom a été inauguré en juillet 2023 au sein d'une maison ancienne de la Cité Bellevue à Harnes. Il est dédié aux équipements du quotidien qui accompagnent l'évolution de la perte d'autonomie à domicile.

En 2024, la « Maison Lill'âges » a été inaugurée au cœur du quartier de Lille-Moulins. Il s'agit d'un espace témoin porté par le CCAS de Lille en collaboration avec Eurasanté. Cet espace est situé dans un local de plain-pied de trois pièces implantées. Ce lieu unique sur le territoire de la MEL permet d'exposer les aides techniques et domotiques facilitant le bien-vieillir à domicile ainsi que des solutions innovantes au stade de prototype. Le public peut ainsi tester les produits en conditions réelles et se projeter davantage sur une potentielle acquisition. En outre, le public est associé à la co-conception de solutions futures en partenariat avec les acteurs locaux de la filière du bien-vieillir. Ce lieu de ressources et de partage s'adresse tant aux particuliers (personnes âgées et aidants), qu'aux professionnels de santé et étudiants, notamment à travers un programme d'animations riche et varié.

Lancement du projet des Box Autonomie, pour qu'utilisateurs finaux puissent tester à domicile les innovations régionales

L'année 2024 a permis à Clubster NSL de lancer le projet « Ma Box Autonomie » qui a pour ambition d'offrir aux plus de 65 ans l'opportunité de tester gratuitement, pendant 15 jours, des équipements conçus pour améliorer leur confort et leur qualité de vie à domicile. Ce dispositif repose sur deux modes d'intervention : des visites individualisées où des professionnels se rendent directement chez les bénéficiaires pour leur présenter les équipements et/ou des ateliers collectifs dans des lieux dédiés tels que les showrooms dédiés au bien-vieillir.

Les équipements, sélectionnés en amont avec les partenaires selon les besoins identifiés (aide à la mobilité, préhension, sécurisation du logement, etc.), sont mis à disposition des seniors et/ou de leurs aidants pour une période d'essai. À l'issue de celle-ci, un accompagnement personnalisé est proposé pour faciliter l'acquisition de ces aides techniques, via des conseils, des orientations ou encore une aide à la recherche de financements pour bénéficier de ces aides techniques.

Actuellement déployée sur les territoires de Lille, Liévin, Douai et Amiens, Ma Box Autonomie se positionne comme une solution clé en main. Clubster NSL fournit aux structures partenaires un panel d'aides techniques et un accompagnement global pour sensibiliser les seniors et les acteurs locaux. Ce projet mobilise également les distributeurs, fabricants et professionnels du soin, qui y trouvent une opportunité de faire connaître leurs solutions, d'élargir leur réseau et de contribuer activement à la préservation de l'autonomie des personnes âgées.

Le projet « Ma Box Autonomie » est financé par Malakoff Humanis et la fondation On Seniors Side, et est déployé en partenariat avec le CCAS de Lille, Almadia, Hacavie, le Groupe Ahnac, Vitalliance et Filieris.

Perspectives : la création d'un espace showroom dans l'Hôtel d'entreprises Eurasenior à Arras

Le GIE Eurasanté a créé et inauguré en octobre 2021 un nouvel incubateur dédié à l'innovation au service du bien vieillir situé au centre-ville d'Arras, dans les locaux de l'Hôtel Deusy.

Les locaux de cet incubateur constituent un hôtel d'entreprises et de start-ups innovantes développant des produits et services dans le domaine du bien vieillir. Le CCAS d'Arras porte le projet en partenariat avec Eurasanté de créer en ce lieu un showroom et espace de tests de ces innovations avec le public senior, les start-ups pouvant ainsi bénéficier durant le process de développement de leur solution des retours et avis des utilisateurs finaux. Le lieu étant situé en plein centre-ville d'Arras et desservi par les transports en commun, il sera également facile d'accès pour de nombreuses personnes âgées.

B. Impliquer le grand public dans le développement des innovations de demain

L'Association souhaite toujours davantage impliquer dans le process de développement des innovations pensées par les entreprises régionales les utilisateurs finaux : patients, aidants familiaux, personnes fragilisées, professionnels de santé, ... Il est important pour l'Association que les utilisateurs finaux des innovations puissent être davantage mobilisés durant les phases de conception de nouveaux produits et services afin d'être l'un des acteurs à part entière du process de création d'une innovation. Cela est particulièrement vrai et adapté pour le sous-secteur de la Silver économie, qui concerne le développement de produits et services pour améliorer le bien vieillir.

L'appel à Projets Silver Surfer

Initié en 2015 par Eurasanté, l'appel à projets « Silver Surfer » se positionne comme l'initiative référente pour soutenir l'innovation en Silver économie avec une ambition inchangée : inciter les entreprises, les porteurs de projets, les associations ou les professionnels de santé à proposer des innovations en réponse aux enjeux du vieillissement de la population.

Avec le soutien de la Région Hauts-de-France, HDFID, du Département du Nord, de la Carsat Hauts-de-France et de Bpifrance, et cette année de nouveaux partenaires (Villogia et Keolis Arras), la 10ème édition de Silver Surfer avait pour ambition d'inciter des porteurs de projets, start-ups, associations et entreprises (PME et ETI) à proposer des innovations technologiques et d'usage dans le champ de la Silver économie. Les candidats devaient être implantés dans les Hauts-de-France, ou prévoir d'ouvrir une filiale en Hauts-de-France. Les start-ups et entreprises ne faisant pas partie du champ de la silver économie ayant une idée de produit/solution à présenter et tester auprès des seniors pouvaient également candidater.

L'originalité de Silver Surfer réside dans le fait qu'il implique des utilisateurs finaux dans le processus de sélection des lauréats. Les innovations développées répondent ainsi parfaitement aux besoins spécifiques (ergonomiques, d'usages et économiques) des **seniors autonomes vivant à domicile, ou des personnes âgées en situation de dépendance dans des lieux collectifs** (EHPAD, résidences autonomie, résidences seniors non médicalisées, MARPA).

En 2024, l'accent a été mis, durant la 2ème phase de l'appel à projets sur les expérimentations des innovations des candidats présélectionnés, directement dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD, résidences autonomie) ou les services d'aide à domicile, volontaires pour participer à la démarche afin de permettre les expérimentations des produits auprès de leur public, des aidants et/ou de leurs professionnels. L'appel à projets était donc destiné à des projets suffisamment matures (TRL 5 à 7) pour pouvoir faire l'objet de tests auprès de la cible concernée. Afin de faciliter la rencontre entre le monde de l'entrepreneuriat et les établissements médico-sociaux et permettre aux porteurs de trouver rapidement leurs terrains d'expérimentation, un Forum de l'expérimentation a été organisé par Eurasenior le 8 octobre 2024 au cours duquel les candidats ont pu rencontrer leurs futurs partenaires pour les tests. Un webinaire a été organisé le 14 novembre 2024 pour que les lauréats partagent leurs expériences d'expérimentations auprès des futurs terrains.

Chaque année, les thématiques proposées aux porteurs de projets évoluent. En 2024, la thématique était « Répondre aux enjeux du bien-vieillir » et englobait quatre thématiques phares : Bien-être et sociabilisation, Adaptation et ergonomie du logement, Mobilité pour tous et Innovations pour les aidants familiaux.

Lors de la première phase de dépôt des candidatures (d'octobre à décembre 2024), plus de 42 candidatures ont été reçues. Le 15 janvier 2025, un jury composé d'experts et de partenaires institutionnels a sélectionné 14 projets pour l'oral et à l'issue du comité du 5 février prochain à Arras, 3 projets seront désignés lauréats de l'AAP.

Le projet d'une plateforme digitale de rencontres facilitant la mise en place d'expérimentations

Les solutions innovantes développées pour les personnes âgées et leurs aidants nécessitent de répondre à un besoin réel et d'être adaptées aux utilisateurs. Elles doivent donc être co-conçues de manière collaborative avec les acteurs de terrain, centrées sur l'utilisateur et évaluées de manière continue.

En plus de valoriser et rendre visible l'implication des structures dans les expérimentations, la plateforme a pour vocation de faciliter la mise en relation entre, d'une part, les porteurs de projets, les start-ups et les entreprises innovant dans le champ de la silver économie et, d'autre part, les structures en lien avec les personnes âgées. L'objectif de ces rencontres et de la mise en place d'expérimentations est d'accélérer le développement et l'adoption de solutions favorisant le bien-vieillir. La plateforme verra le jour en mars 2025 grâce au soutien de Malakoff Humanis, AG2R et le Département du Nord.

C. L'expérimentation d'un modèle innovant d'économie circulaire en santé : Libel'up

En réponse aux enjeux actuels d'écologie et d'emploi durable, l'Association **Eurasanté Solidarités porte depuis début 2021 un projet de reconditionnement et de réemploi d'aides techniques (AT) usagées ou non utilisées : Libel'Up.**

En effet en région Hauts-de-France, entre 2013 et 2050, on comptera 640 000 seniors (65 ans ou plus) supplémentaires, soit une hausse de 1,4 % par an en moyenne (contre + 1,5 % en moyenne France

entière) ; les Hauts-de-France abriteront 1,6 million de personnes de 65 ans ou plus en 2050, contre 920 000 aujourd'hui. La part des seniors passerait ainsi dans la région de 15 % en 2013 à 25 % en 2050. **La région Hauts-de-France est également marquée par une population plus âgée que la moyenne nationale et plus modeste**, le taux de pauvreté des ménages seniors étant de 9,9% en région contre 9,2 % en France métropolitaine (*source : INSEE statistiques*). Ces chiffres illustrent parfaitement le défi majeur et l'enjeu tout autant de santé publique qu'économique à relever par les sociétés européennes: accompagner les seniors pour qu'ils vieillissent en bonne santé, en repoussant le point de bascule vers la dépendance.

En parallèle de cela, actuellement de nombreux dispositifs usagés sont jetés ou stockés alors qu'ils pourraient être réutilisés au profit de personnes qui ont besoin de cet équipement. En quelques chiffres, chaque année, 50 000 tonnes d'aides techniques (lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, cannes....) sont jetées en France alors que plus d'un tiers d'entre elles sont pourtant encore utilisables et en bon état.

Le reconditionnement d'aides techniques, aux normes en vigueur dans le secteur de la santé et du médico-social, constitue donc une action nouvelle et innovante. Le matériel redistribué aux bénéficiaires vise à apporter une qualité en matière de fonctionnalité et de réglementation proche des aides techniques neuves existantes sur le marché. A ces enjeux, s'est ajoutée récemment une donnée conjoncturelle : celle de la pandémie de la COVID-19. Celle-ci a en effet provoqué une flambée des prix des matières premières qui entraîne une envolée des coûts de fabrication, et donc de prix de vente, des aides techniques.

L'objectif du projet a ainsi été de développer un modèle d'économie circulaire pérenne dans le domaine des aides techniques (à savoir : toutes les aides améliorant le confort de vie de personnes âgées ou handicapées, telles que aides auditives, fauteuils roulants, béquilles,...). Alors que l'économie circulaire touche aujourd'hui tous les secteurs d'activité, la santé en est encore exclue du fait des fortes contraintes réglementaires et de sécurité liées à l'usage de ce type de matériel.

Et ce n'est pas un hasard si le projet est né dans notre région des Hauts-de-France : la population âgée y est plus dépendante que la moyenne nationale, alors même que le niveau de vie moyen y est inférieur. La population locale a donc plus qu'ailleurs besoin d'AT à des prix accessibles.

Le projet a rapidement pris forme grâce à une phase expérimentale de deux ans, mettant en place une chaîne intégrée allant de la collecte d'AT de seconde main à la redistribution d'AT reconditionnées aux normes santé actuelles. Pour ce faire, le projet a rassemblé des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des fabricants et distributeurs de matériel médical ainsi que des structures sanitaires et médico-sociales. Le CHU de Lille a été le premier acteur impliqué dans la phase d'expérimentation du projet, permettant de tester toute la chaîne de collecte jusqu'à la redistribution.

Le projet Libel'Up a pu voir le jour grâce au soutien financier de nombreux acteurs parmi lesquels la MEL, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, la fondation du Nord, la fondation de Lille, la fondation Legrand, la fondation Mutuelle Générale, la fondation Caritas, la fondation Petits frères des pauvres et la fondation Blancheporte. La CPAM Lille-Douai ainsi que Malakoff Humanis et AG2R La Mondiale ont également apporté un soutien opérationnel et financier sur le sujet de la prise en charge et du remboursement, clés pour ce projet.

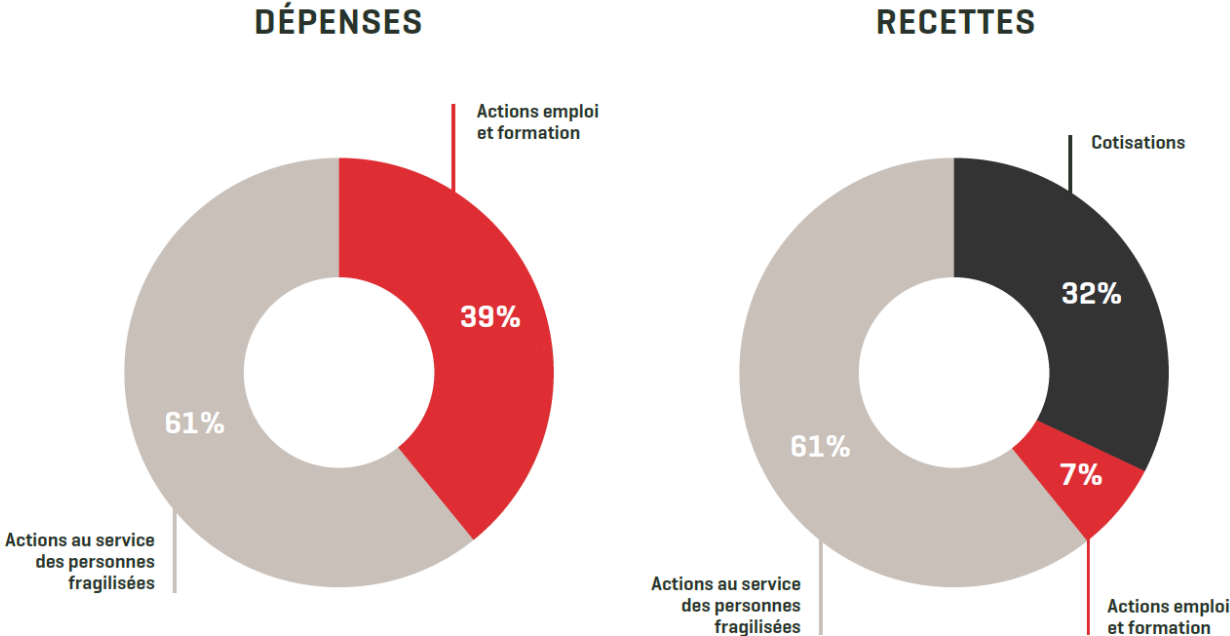
Avec plus de 6 300 aides techniques collectées et 640 dispositifs reconditionnés et redistribués, Libel'Up a démontré son impact. Il s'agissait alors de transformer cette expérimentation en un modèle

économique durable. C'est dans cette optique qu'Eurasanté a identifié en 2024 un entrepreneur à même de porter ce projet sur le long terme : M. Quentin Brassart, qui a fondé la start-up Réumed créée la même année pour structurer, professionnaliser et développer l'activité. Accompagnée par le Bio-Incubateur Eurasanté, Réumed ambitionne d'amplifier ce modèle à l'échelle nationale.

L'association Eurasanté Solidarités continue de travailler sur le plaidoyer et l'action sociale pour favoriser la reconnaissance et le remboursement des aides techniques reconditionnées. Actuellement, deux enjeux majeurs sont au cœur des discussions : obtenir leur remboursement par la Sécurité sociale et les mutuelles, et instaurer une préférence pour le reconditionné afin d'encourager de nouveaux comportements. Pour y parvenir, Eurasanté et ses partenaires sont pleinement mobilisés sur le volet lobbying et envisagent d'obtenir localement un remboursement expérimental en attendant les évolutions prévues dans la loi de financement de la Sécurité sociale.

Le budget Eurasanté Solidarités 2024

Le budget total de l'Association Eurasanté Solidarités 2024 s'élève à 252 596€.



Nos membres



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Lille-Douai

